

N° 18 392 B, GARAGE BAMBOU, société à responsabilité limitée. L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 30/06/2023 a décidé de transférer le siège social de la société à Papeete, 151 Avenue Georges Clemenceau, Terre Puae-Horopopol lots C et B et de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire la SARL KPMG et en qualité de commissaire aux comptes suppléant la SAS SEG AUDIT.

N° 22 488 B, SARL ARAKA, *sigle* : ARAKA GRENIER DE JOSEPH, société à responsabilité limitée. Aux termes de la cession de parts sociales en date du 31/12/2022, les statuts ont été modifiés. L'article 2 des statuts relatif à l'objet social a été modifié et est ainsi rédigé : Toutes opérations commerciales se rapportant à l'acquisition, la création et à la gestion d'un magasin d'importation, de négoce et de vente au détail de produits alimentaires, de pâtisserie, et de parts à emporter. Le reste de l'article reste inchangé.

N° 13 94 B, FOURNITURES INDUSTRIELLES DE TAHITI, société à responsabilité limitée. L'Assemblée Générale Ordinaire du 10/01/2023 a décidé de nommer M. Florent DOLIGEZ en qualité de commissaire aux comptes titulaire et M. Laurent KONGUE en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/05/2028.

N° 08 84 B, ARATAI, société à responsabilité limitée. Suite à un acte sous seing privé du 31/01/2023, Mme Anne VAUTRAVERS devient gérante de la société en remplacement de M. Eric GOMPEL, démissionnaire.

N° 08 101 B, VITTORIA.IO PF, société par actions simplifiée à associé unique. En date du 29/12/2022, l'associé unique a décidé, à compter du 01/02/2023, de modifier la forme juridique, l'objet social, le capital, la dénomination sociale et de nommer la société KEA KUA en qualité de Président.

N° 03 152 B, TAHITI NUI PECHE, société civile. Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 30/08/2022, dont un extrait certifié conforme dudit procès-verbal a été déposé au rang des minutes de l'Office Notarial BUIRETTE-CHIN FOO le 27/12/2022, que Mme Bénédicte LIU SING, épouse LAGOUTTE et Melle Jo-Ann LIU SING ont été agréées en qualité de nouvelles associées et que les 16 parts de 10.000 FCFP chacune, numérotées de 1 à 16, appartenant à Mme Linda LANG, décédée à Pirae le 17/09/2021, leurs ont été attribuées, chacune pour moitié. Aux termes dudit procès-verbal, le capital social a été augmenté de 49.000.000 FCFP par la création et l'émission au pair de 4.900 parts sociales, numérotées de 101 à 5.000, intégralement souscrites et entièrement libérées par compensation de créances. L'article 7 des statuts relatif au capital social a été modifié en conséquence.

N° 04 92 C, SOREMAL 2, société civile. L'assemblée générale ordinaire annuelle du 28/06/2023 reconnaît la cessation des fonctions de gérant de M. René MALMEZAC suite à son décès et décide de ne pas nommer un autre gérant pour le remplacer. La SAS SOFIMAL sera le gérant unique de la société.

N° 21 233 C, SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LOTAL par abréviation SCI LOTAL, société civile. Aux termes d'un acte reçu par Me Bryce CHAN, notaire associé à Punaauia, en date du 23/08/2023, M. Christian TALAGRAND et Melle Loana FAILLOUX ont cédé la nue-propiété des parts leur appartenant dans la SCI LOTAL, à savoir :
- M. Christian TALAGRAND à Melle Julia TALAGRAND, la nue-propiété de ses 50 parts numérotées de 1 à 50 ;
- Melle Loana FAILLOUX à Melle Julia TALAGRAND, la nue-propiété de ses 50 parts numérotées de 51 à 100. Il a par ailleurs été constaté la nomination de Melle Julia TALAGRAND en qualité de co-gérante pour une durée non limitée, à compter du même jour.

N° 05 228 C, SOPROMAL, société civile. L'assemblée générale ordinaire annuelle du 28/06/2023, reconnaît la cessation des fonctions de gérant de M. René MALMEZAC suite à son décès et décide de ne pas nommer un autre gérant pour le remplacer conformément aux statuts. M. Eric MALMEZAC et la SAS SOFIMAL seront les seuls gérants de la société.

N° 21 19 C, SCEA PUUNUI HOTU FARM, société civile d'exploitation agricole. Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23/05/2023, il a été décidé de l'augmentation du capital social de la somme de 24.900.000 FCFP par apport numéraire ou par incorporation de comptes courants, Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23/06/2023, il a été constaté la réalisation de l'augmentation de capital.

N° 08 117 C, SCI MANA, société civile. Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02/12/2022, M. Taimana ELLACOTT a été nommé gérant pour une durée non limitée en remplacement de M. Alban ELLACOTT, gérant décédé.

N° 03 29 C, SOREMAL, société civile de participation. L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28/06/2023 reconnaît la cessation des fonctions de gérant de M. René MALMEZAC suite à son décès et décide de ne pas nommer un autre gérant pour le remplacer conformément aux statuts. La SAS SOFIMAL sera le gérant unique de la société.

18 Septembre 2023

N° 02 31 B, EPC, société à responsabilité limitée à associé unique. En date du 10/07/2023, l'associé unique a décidé de régulariser l'augmentation du capital social non finalisé et décidé le 30/09/2006, pour le passer de 1.000.000 FCFP à 10.000.000 FCFP.

N° 85 18 B, COMPTOIR OCEANIEN DE PLOMBERIE ET D'EQUIPEMENT, *sigle* : COPE, société par actions simplifiée. En date du 02/01/2021, l'associé unique a décidé de nommer la SOCIETE CIVILE DE PARTICIPATIONS MANUIA en qualité de Président, représentée par M. Tuanua DEGAGE, en remplacement de M. Thierry TROUILLET, démissionnaire et de nommer Mme Mere BORDES et M. Thierry TROUILLET en qualité de directeurs généraux.

N° 09 262 B, DECO MAISON, société par actions simplifiée. Modification de l'article 17 des statuts (assemblée générale du 02/09/2021).